

A Toulouse, le 2 Juillet 2014

COMMISSION INTERESSEMENT : Acte 1

Avis Favorable sur les critères Intéressement 2014

Le 26 juin dernier, la Direction a convoqué la Commission Intéressement, à laquelle étaient présents les **trois membres FO**, pour la 1^{ère} réunion de suivi de l'accord Intéressement 2014.

L'accord Intéressement, qui a été **signé par FO**, repose sur 3 critères économiques et financiers :

- L'Ebit Economique récurrent Aérostructures / Chiffre d'Affaires
- L'Endettement net du Groupe
- Le Free Cash Flow récurrent des Opérations Aérostructures

Cette 1^{ère} réunion a permis de :

- Définir le périmètre des activités retenues pour le calcul des objectifs à atteindre,
- Déterminer l'objectif pour chaque indicateur en fonction du budget validé en conseil de surveillance,
- Formaliser ces données dans l'avenant annuel à l'accord pour l'exercice 2014,

Position FO

Après présentation en Comité d'Entreprise des comptes 2013 de la société LATECOERE et suite à cette réunion, la commission a donné un avis favorable aux délégués syndicaux FO pour signer l'avenant annuel 2014.

Il nous a été précisé que les éléments présentés à la commission sont strictement confidentiels.

La 2^{ème} réunion de la commission, qui aura pour objectif de faire un point sur les indicateurs de l'intéressement, est programmée le 18 septembre 2014. Nous serons alors en mesure de vous présenter la tendance de la valeur de l'intéressement 2014 après 6 mois d'exercice.